

CENTRE NATIONAL D'APPUI ET DE RESSOURCES

CNAR

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT



Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2011

Juillet 2012

Note méthodologique	3
I. Les structures de l'environnement accompagnées en 2011	4
A. Une part stable des structures de l'environnement accompagnées	4
B. Des structures accompagnées essentiellement associatives	6
C. L'environnement en principal secteur d'activité	7
II. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2011	9
A. Plus de 2 900 accompagnements « environnement » depuis 2002	9
B. Un coût moyen des accompagnements proche de la moyenne	11
C. Des accompagnements sur l'appui au projet et la stratégie de consolidation en augmentation	12
D. L'appui au projet et la stratégie de consolidation plus présentes en accompagnements individuels	14
III. Les spécificités régionales	15
A. Des disparités régionales du nombre de structures de l'environnement accompagnées relativement stables	15
B. Des accompagnements de nature différente d'une région à l'autre	16
A retenir	18

Note méthodologique

Le CNAR Environnement présente les principaux résultats de l'analyse des données sur les accompagnements menés en 2011 auprès des structures ayant l'environnement comme secteur d'activité principal ou secondaire. Dans cette étude, on entend par « accompagnement » l'intervention d'un prestataire extérieur pour un besoin précis commandée via le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Les bénéficiaires sont des « structures accompagnées ».

Il faut toutefois préciser que le DLA comprend un ensemble d'accompagnements dont : l'accueil d'une structure, la réalisation de son diagnostic, l'intervention d'un prestataire et un suivi post-accompagnement. Considérer seulement les structures ayant bénéficié de l'intervention d'un prestataire est donc réducteur au regard du nombre total de structures accompagnées par le DLA, mais c'est pour l'intervention de prestataires que l'on dispose, via Énée, la base de données nationale du dispositif, de suffisamment d'informations pour les exploiter.

Ce document est conçu pour les acteurs du dispositif : DLA, C2RA, prestataires, partenaires ; et également bénéficiaires finaux, soit les structures d'environnement.

Analyse par structures :

- seules les structures accompagnées (c'est à dire bénéficiaires d'un accompagnement extérieur en état achevé, commandé, en cours ou évalué) à l'initiative d'un DLA sont prises en compte
- une même structure accompagnée plusieurs fois n'est comptabilisée qu'une seule fois (suppression des structures en doublon).

Analyse par accompagnements :

- seuls les accompagnements en état achevé, commandé, en cours ou évalué réalisés à l'initiative d'un DLA sont pris en compte
- un même accompagnement n'est comptabilisé qu'une seule fois (suppression des doublons, pour les accompagnements collectifs).

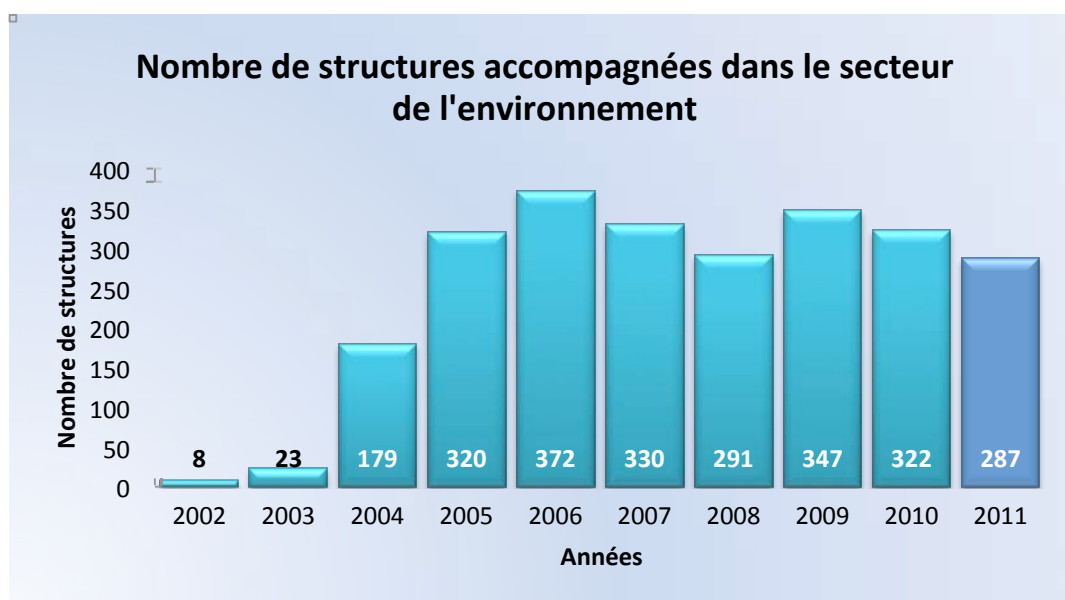
Des différences sont observables entre les chiffres présentés dans l'analyse automatique générée par Énée, la base de données du dispositif, et les chiffres de la présente étude (2 structures et 5 accompagnements en plus dans l'analyse automatique, ce qui ne constitue pas un écart significatif par rapport au total).

Ces différences sont explicables par le fait que les données étudiées n'ont pas été extraites de la base de données aux mêmes dates. La présente étude se base sur des données extraites au mois de mars 2012 (ci-dessous dénommées *données CNARE*) tandis que l'analyse automatique se base sur des données du 7 juin 2012.

I. Les structures de l'environnement accompagnées en 2011

A. Une part stable des structures de l'environnement accompagnées

En 2011, **287 structures**¹ répertoriées dans le secteur de l'environnement (en secteur principal ou secondaire) ont bénéficié d'accompagnement(s), sur l'ensemble du territoire national.

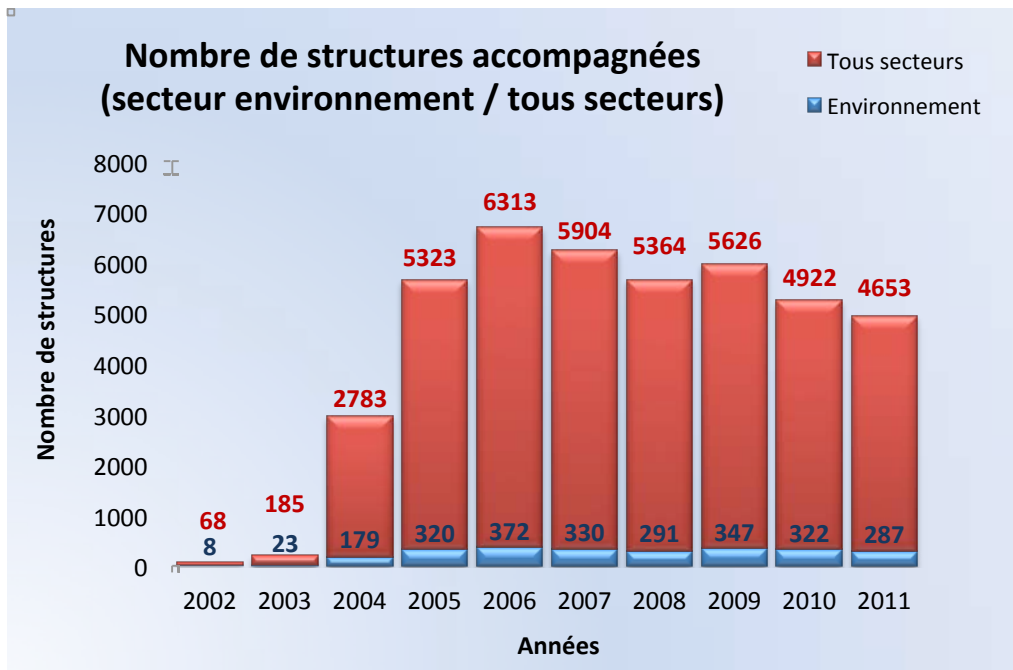


Chiffres issus des analyses automatiques Enée Environnement¹.

On constate en 2011 une légère diminution du nombre de structures du secteur de l'environnement ayant bénéficié d'un accompagnement DLA.

Cette évolution correspond à l'évolution générale des accompagnements DLA : l'année 2011 marque une légère diminution des structures, tous secteurs confondus, accompagnées par les DLA.

¹ Source : analyses automatiques Enée Environnement. Les chiffres présentés ont été mis à jour, ce qui peut expliquer des différences avec les analyses *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement* des années précédentes. La suite de l'analyse est basée sur les données du CNARE qui décompte 285 structures.



Tous secteurs : chiffres issus de CNARE, *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2010*, décembre 2011, sauf pour l'année 2011, chiffres issus AVISE, *DLA-Bilan d'activité consolidé année 2011*, 30 mai 2012
 Environnement : chiffres issus des analyses automatiques Enée environnement.

En proportion, les structures de l'environnement représentent 6,2 % de l'ensemble des structures accompagnées en 2011, soit une part équivalente aux années précédentes (entre 5,1 et 6,3 % depuis 2004 ; 6 % et 6,2 % respectivement en 2009 et 2010).

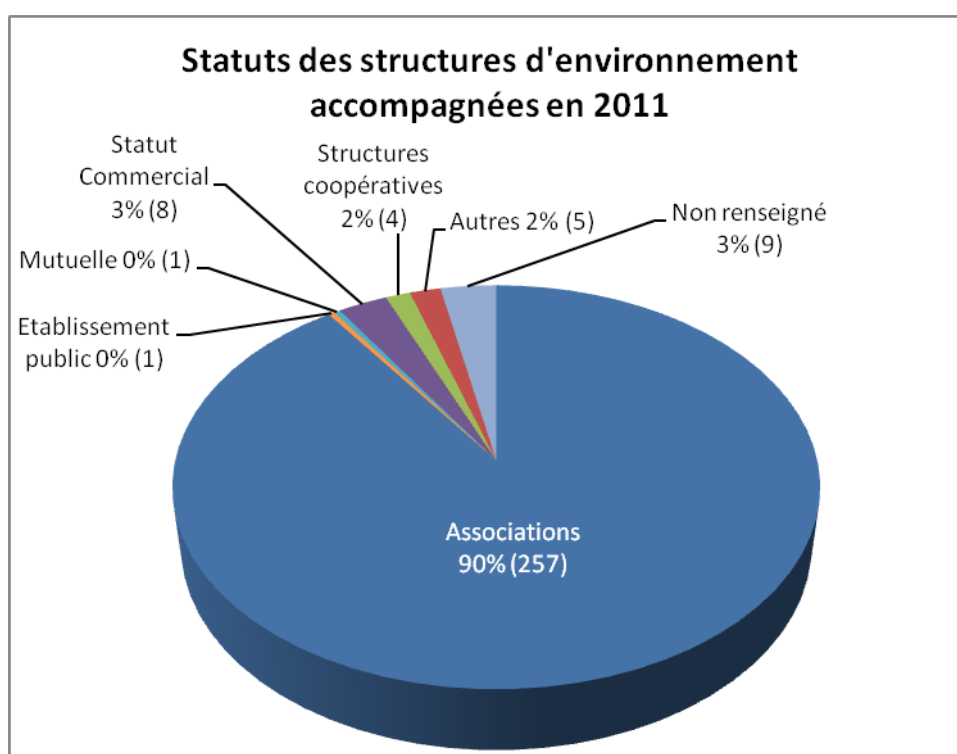
B. Des structures accompagnées essentiellement associatives

Note méthodologique préalable

Une modification de la classification Enée en 2011 ne permet pas de faire des comparaisons avec les années précédentes. En effet, la classification des années précédentes distinguait notamment les associations hors champ de l'insertion par l'activité économique des structures d'insertion par l'activité économique, dont des associations.

Cette distinction a disparu en 2011, remplacée par une différenciation des statuts juridiques des structures (association, établissement public, mutuelle, coopérative, statut commercial) et un renseignement parallèle des conventions et/ou agréments détenus par la structure, dont les agréments liés à l'insertion par l'activité économique.

Les associations représentent 90 %² des structures de l'environnement accompagnées en 2011. Ce chiffre est un peu inférieur à celui extrait de l'analyse tous secteurs qui indique que plus de 95 % des structures bénéficiaires d'ingénierie en 2011 sont des associations³.



Les chiffres sont donnés pour les 285 structures renseignées dans les données CNARE.
Format des étiquettes : Type de structure part en % (nombre)

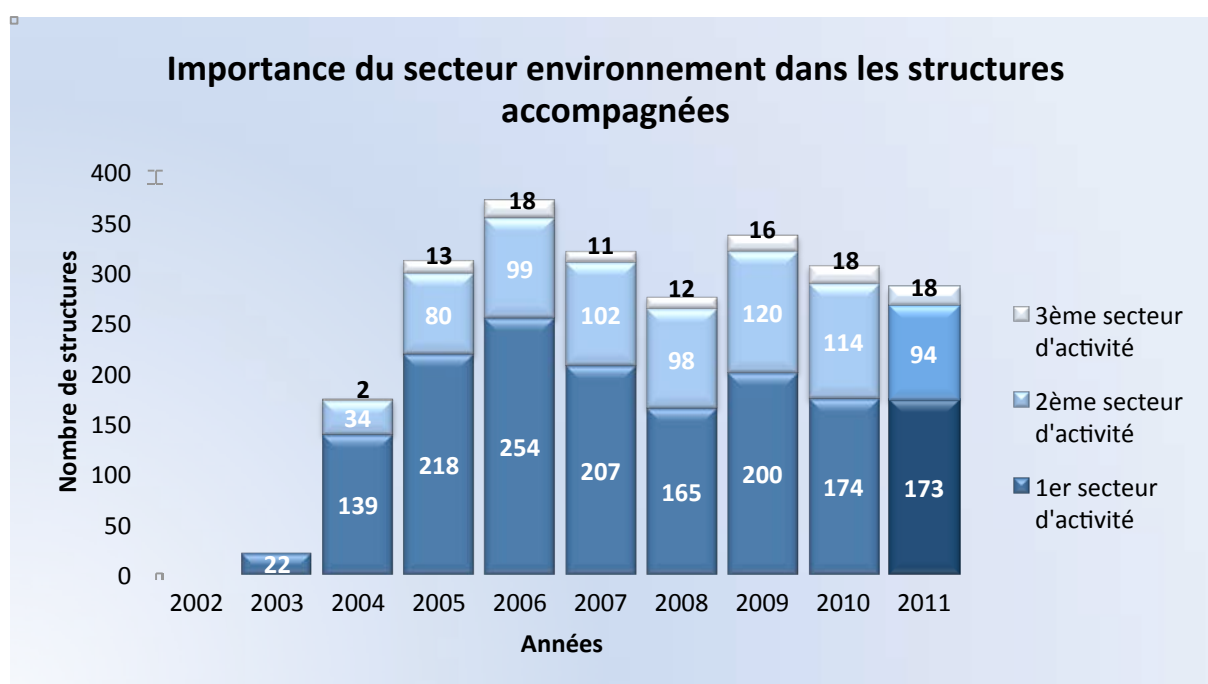
² L'analyse Enée Environnement renforce ce résultat, dénombrant 1 structure non-renseignée de moins et 3 structures associatives de plus.

³ Source : AVISE, DLA-Bilan d'activité consolidé année 2011, 30 mai 2012

C. L'environnement en principal secteur d'activité

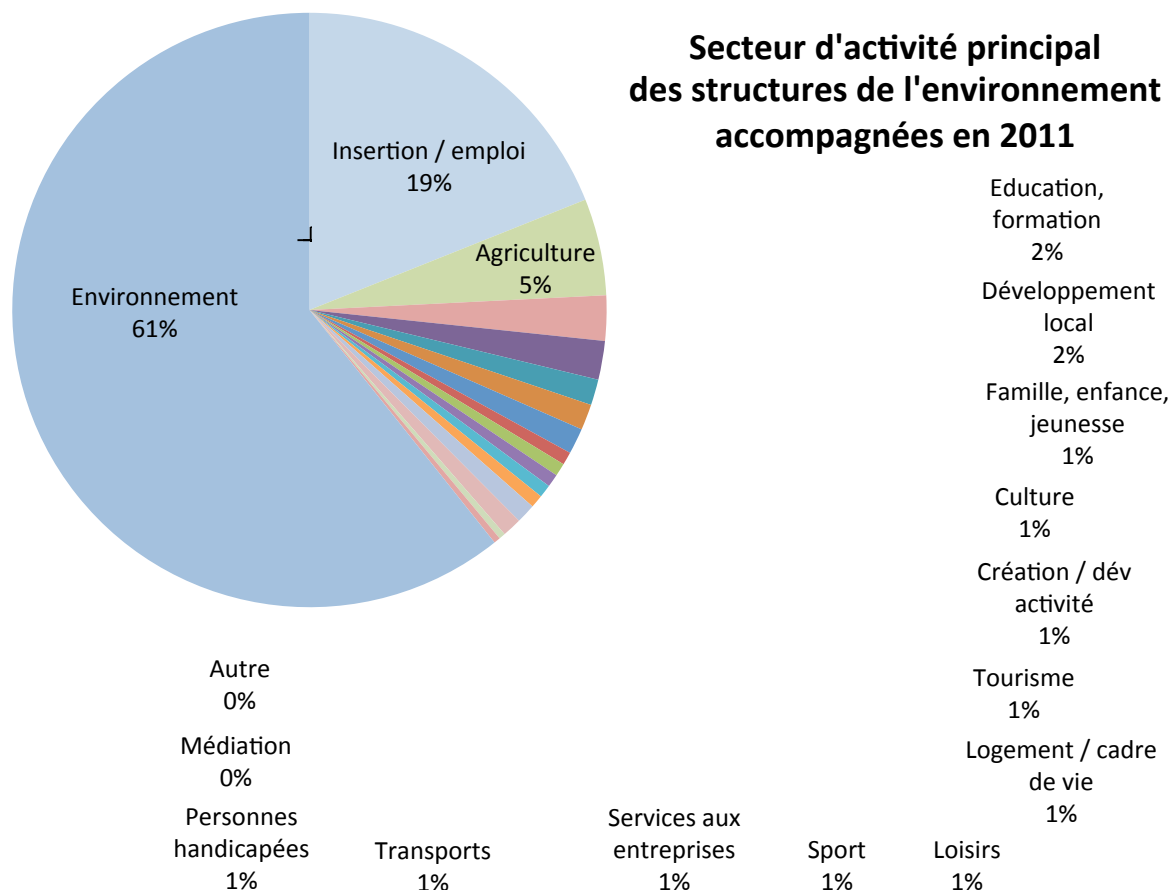
Les structures prises en compte dans cette étude œuvrent toutes dans le secteur de l'environnement ; cependant, l'environnement n'est pas forcément leur seul ou principal secteur d'activité.

En 2011, les structures accompagnées ayant l'environnement comme principal secteur d'activité restent largement majoritaires (60,7 % des structures de l'environnement accompagnées). Cette part a augmenté relativement aux années 2010 (56,9 %) et 2009 (59,5 %).



Les chiffres sont donnés pour les 285 structures renseignées dans les données CNARE.

Secteur d'activité principal des structures de l'environnement accompagnées en 2011



Les chiffres sont donnés pour les 285 structures renseignées dans les données CNARE.
Chiffres équivalents à ceux de l'analyse Enée Environnement.

Les structures de l'environnement accompagnées en 2011 sont principalement des structures ayant l'*Environnement* ou l'*Insertion par l'emploi* comme secteur d'activité principal, à l'image des années précédentes.

La part des structures de l'environnement accompagnées ayant un autre secteur d'activité principal que l'*Environnement* ou l'*Insertion par l'emploi* reste équivalente à celle de 2010, passant de 19,9 % à 20,4 %, toujours en augmentation par rapport aux années antérieures.

La part des structures de l'environnement accompagnées ayant le secteur *Insertion par l'emploi* en secteur d'activité principal poursuit sa baisse (27,1 % en 2009, 23,2 % en 2010, 18,9 % en 2011).

A contrario, la part des structures de l'environnement accompagnées ayant pour secteur d'activité principal *Agriculture* est en augmentation depuis 2009 (+3,3 points entre 2009 et 2010 ; +1,1 point entre 2010 et 2011), confirmant l'importance de ce secteur d'activité principal pour les structures de l'environnement accompagnées.

II. Les accompagnements dans le secteur de l'environnement en 2011

A. Plus de 2 900 accompagnements « environnement » depuis 2002

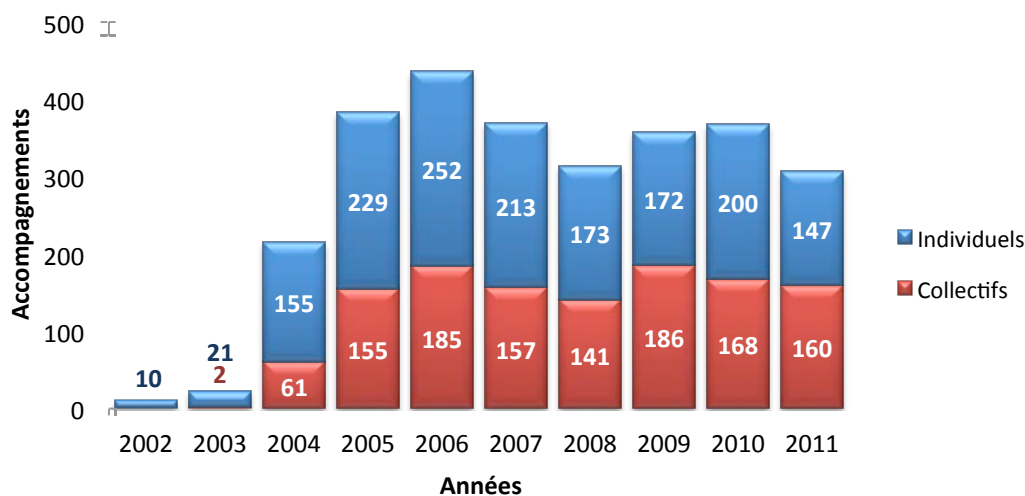
En 2011, **310 accompagnements⁴** ont été réalisés pour des structures de l'environnement, ce qui porte à 2 900 le nombre total d'accompagnements sur la période 2002-2011.

En 2011, les accompagnements de structures de l'environnement représentent 10 % des accompagnements tous secteurs confondus, part stable au regard des 6 années précédentes, malgré une légère diminution entre 2010 et 2011.

Années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Total
Nombre d'accompagnements de structures de l'environnement	10	24	223	399	440	382	331	392	389	310	2 900
Part d'accompagnement de structures de l'environnement dans les accompagnements totaux	NC	NC	NC	9,1 %	10,0 %	10,1 %	9,5 %	10,0 %	11,8 %	10,0 %	

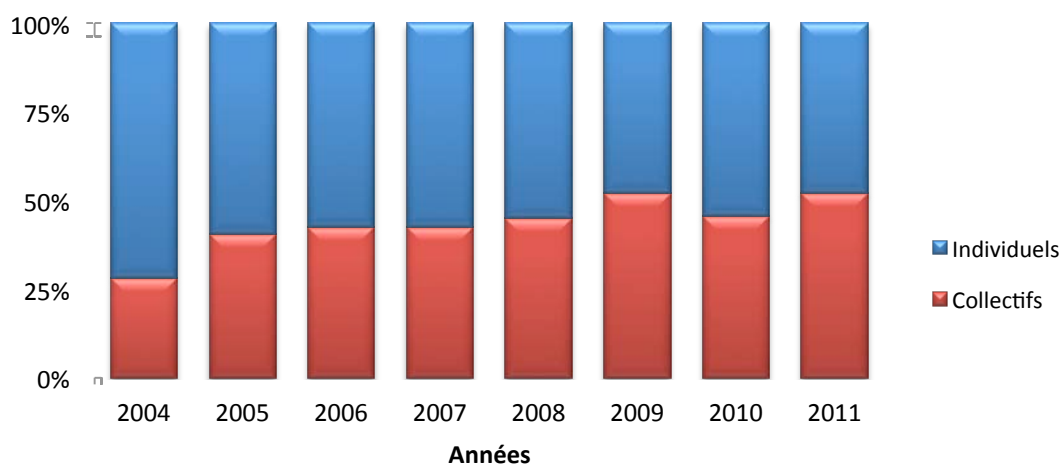
⁴ Source : analyses automatiques Enée Environnement. Les chiffres présentés ont été mis à jour, ce qui peut expliquer des différences avec les analyses *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement* des années précédentes. La suite de l'analyse est basée sur les données CNARE qui décomptent 307 accompagnements.

Nombre d'accompagnements par an (secteur de l'environnement)



Les chiffres sont donnés pour les 307 accompagnements renseignés dans les données CNARE.

Evolution de la répartition des accompagnements individuels et collectifs



les années 2002 et 2003 ne sont pas prises en compte
en raison du faible nombre d'accompagnements

Les accompagnements collectifs reprennent leur augmentation, régulière depuis la mise en place du DLA. En 2011, ils retrouvent leur niveau relatif de 2009, représentant plus de la moitié (52 %) des accompagnements de structures de l'environnement.

Cette part est très supérieure à la part que représente les accompagnements collectifs dans l'ensemble des secteurs (les accompagnements collectifs représentent 21 % des accompagnements totaux)⁵.

⁵ Source : AVISE, DLA - Bilan consolidé année 2011, 30 mai 2012.

B. Un coût moyen des accompagnements proche de la moyenne

En 2011, les coûts moyens des accompagnements, individuels ou collectifs, des structures de l'environnement sont les suivants :

Coût moyen	Accompagnements individuels	Accompagnements collectifs	Ensemble des accompagnements
Secteur environnement ⁶	3 961 €	3 504 €	3 724 €
Tous secteurs ⁷	3 745 €	3 950 €	3 789 €

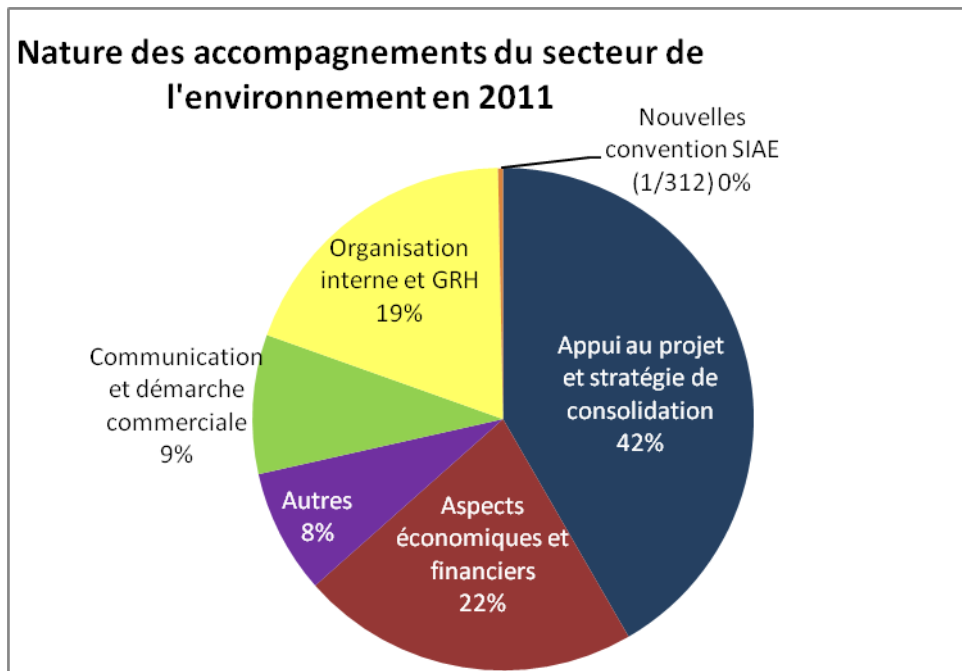
Entre 2010 et 2011, le coût moyen d'un accompagnement individuel a augmenté, tant pour les accompagnements de structures du secteur de l'environnement que pour les accompagnements tous secteurs.

En 2011, les coûts moyens des accompagnements de structures de l'environnement sont globalement proches des coûts moyens des accompagnements tous secteurs. Cependant, si les accompagnements collectifs tous secteurs sont en moyenne plus onéreux que les accompagnements individuels, c'est l'inverse dans le cas des accompagnements de structures de l'environnement.

⁶ Les chiffres sont donnés pour les 307 accompagnements renseignés dans les données CNARE.

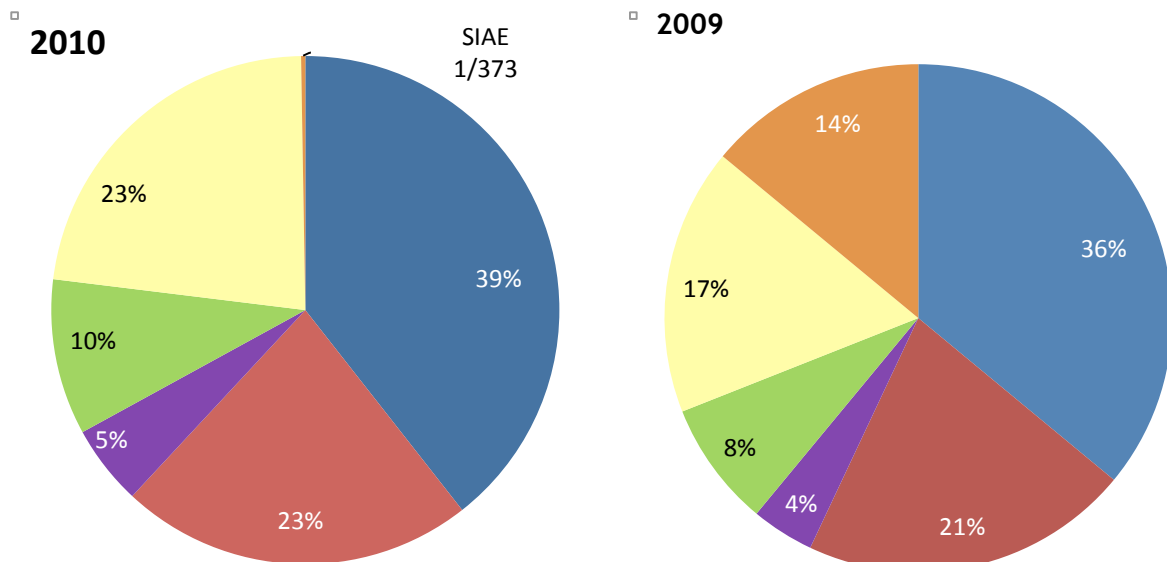
⁷ Source : AVISE, DLA - bilan consolidé année 2011, 30 mai 2012.

C. Des accompagnements sur l'appui au projet et la stratégie de consolidation en augmentation⁸



Les chiffres sont donnés pour les 307 accompagnements renseignés dans les données CNARE.

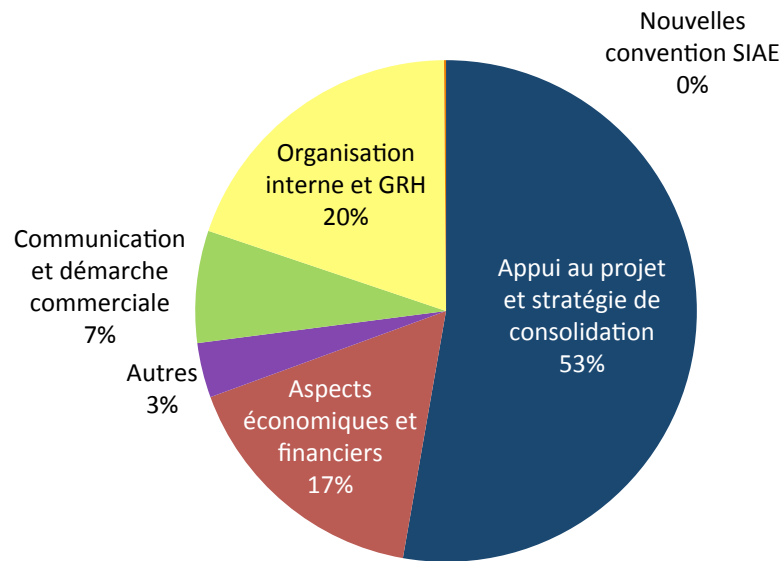
La nature des accompagnements se répartit semblablement aux années précédentes. Par rapport aux accompagnements tous secteurs, les associations de l'environnement sont un peu moins fréquemment accompagnées sur l'appui au projet et la stratégie de consolidation et plus fréquemment sur les aspects économiques et financiers ou des thématiques non précisées (Autres).



Source des figures représentant la nature des accompagnements en 2009 et en 2010 : CNARE, *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2010*, décembre 2011.

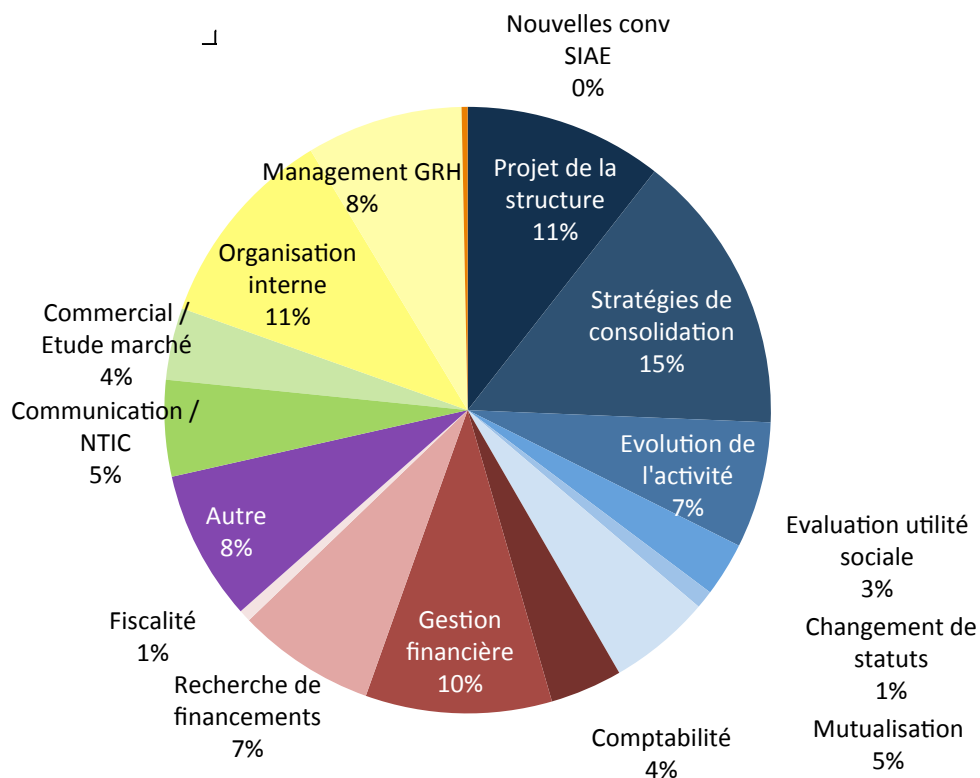
⁸ L'analyse de la nature des accompagnements est réalisée à partir du nombre de prestations, un même accompagnement pouvant comprendre jusqu'à trois prestations de natures différentes.

□ **Nature des accompagnements 2011 tous secteurs confondus**



Source : AVISE, DLA - Bilan consolidé année 2011, 30 mai 2012.

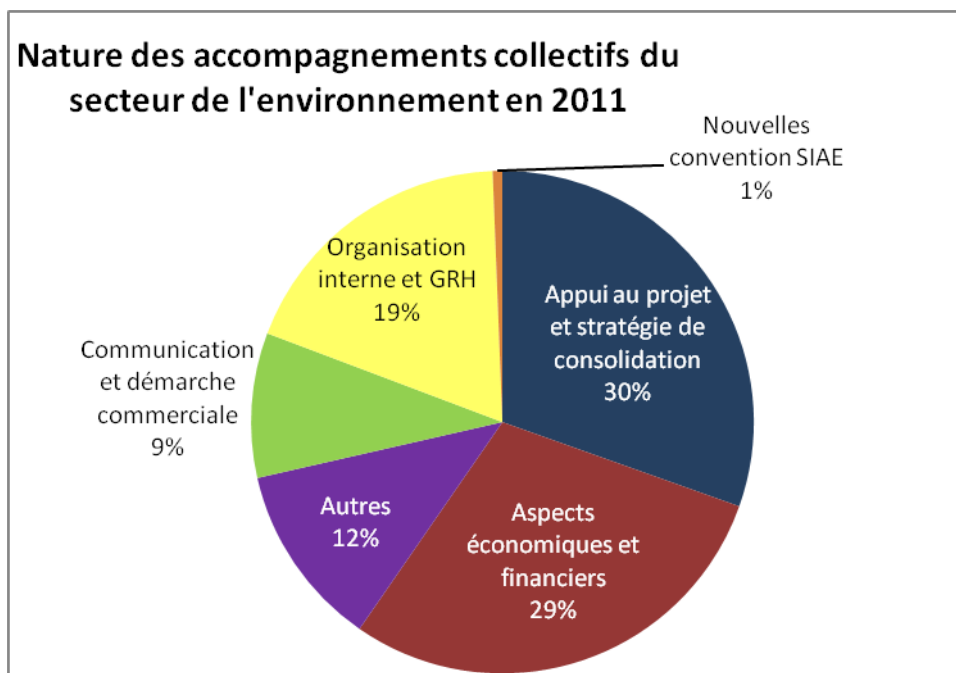
□ **Nature des accompagnements du secteurs de l'environnement en 2011 (détail)**



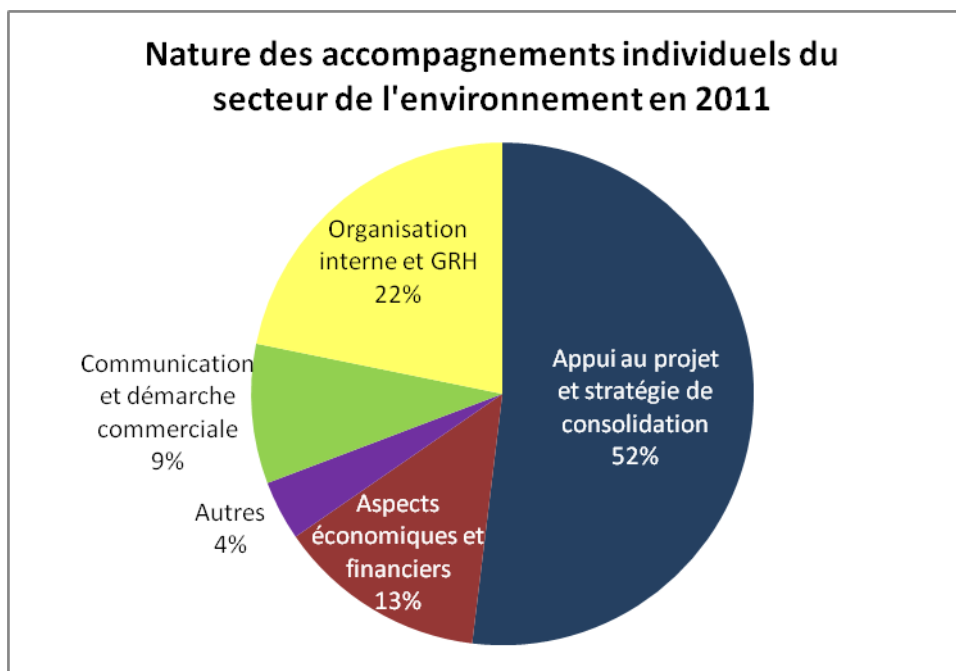
Les chiffres sont donnés pour les 307 accompagnements renseignés dans les données CNARE.

L'analyse du détail de la nature des accompagnements fait apparaître les accompagnements liés à la stratégie de consolidation, au projet de la structure et à l'organisation interne comme les plus nombreux.

D. L'appui au projet et les stratégies de consolidation plus présentes en accompagnements individuels



Par rapport aux accompagnements collectifs, les accompagnements individuels portent beaucoup plus fréquemment sur l'appui au projet et la stratégie de consolidation, de façon identique aux résultats de l'année 2010⁹, et un peu plus fréquemment sur l'organisation interne et la gestion des ressources humaines. Les accompagnements collectifs semblent aussi permettre d'aborder d'autres thématiques (12 % des accompagnements collectifs sont classés dans « Autres »).



Les chiffres sont donnés pour les 307 accompagnements renseignés dans les données CNARE.

⁹ CNARE, *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2010*, décembre 2011.

III. Les spécificités régionales¹⁰

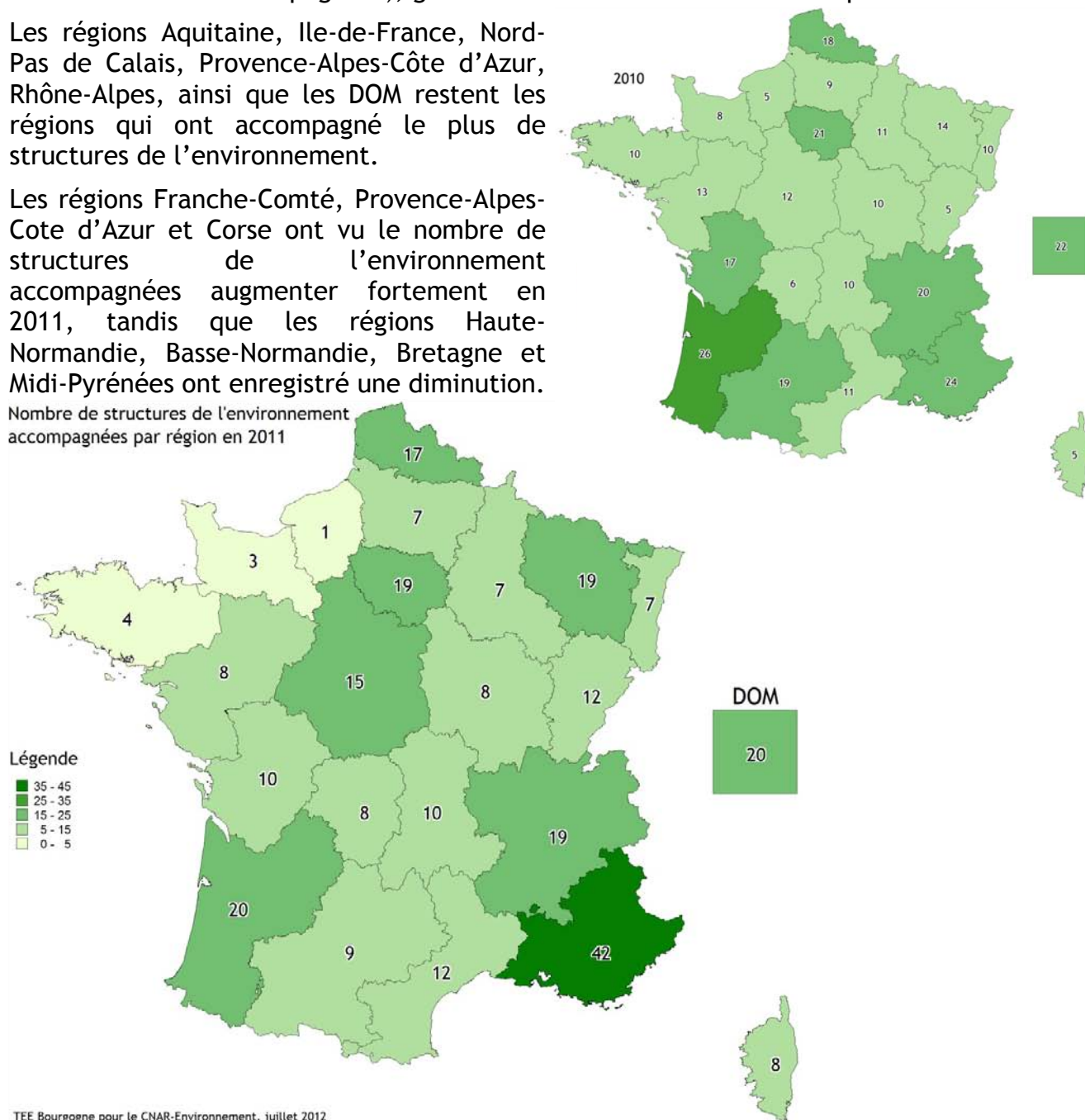
A. Des disparités régionales du nombre de structures de l'environnement accompagnées relativement stables

En moyenne en 2011, 12 structures de l'environnement ont été accompagnées par région. Cette moyenne masque des disparités régionales (de 1 à 42 structures de l'environnement accompagnées), globalement semblables aux années précédentes.

Les régions Aquitaine, Ile-de-France, Nord-Pas de Calais, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, ainsi que les DOM restent les régions qui ont accompagné le plus de structures de l'environnement.

Les régions Franche-Comté, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse ont vu le nombre de structures de l'environnement accompagnées augmenter fortement en 2011, tandis que les régions Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne et Midi-Pyrénées ont enregistré une diminution.

Nombre de structures de l'environnement accompagnées par région en 2011



TEE Bourgogne pour le CNAR-Environnement, juillet 2012

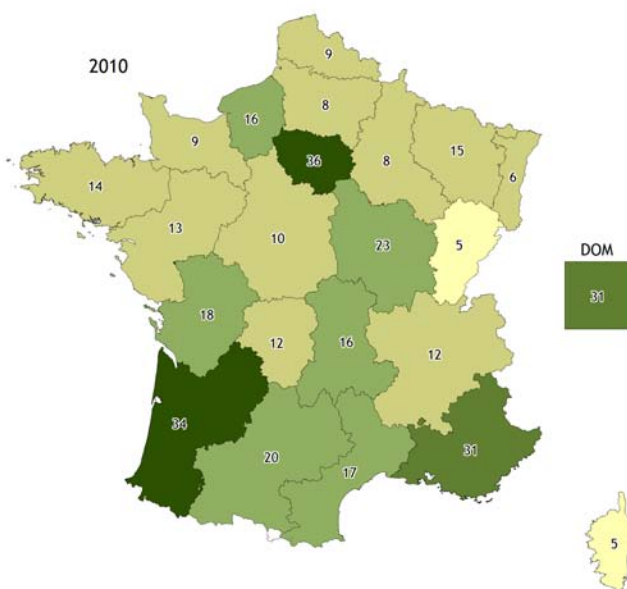
¹⁰ Sources des cartes 2010 : CNARE, *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement en 2010*, décembre 2011

B. Des accompagnements de nature différente d'une région à l'autre

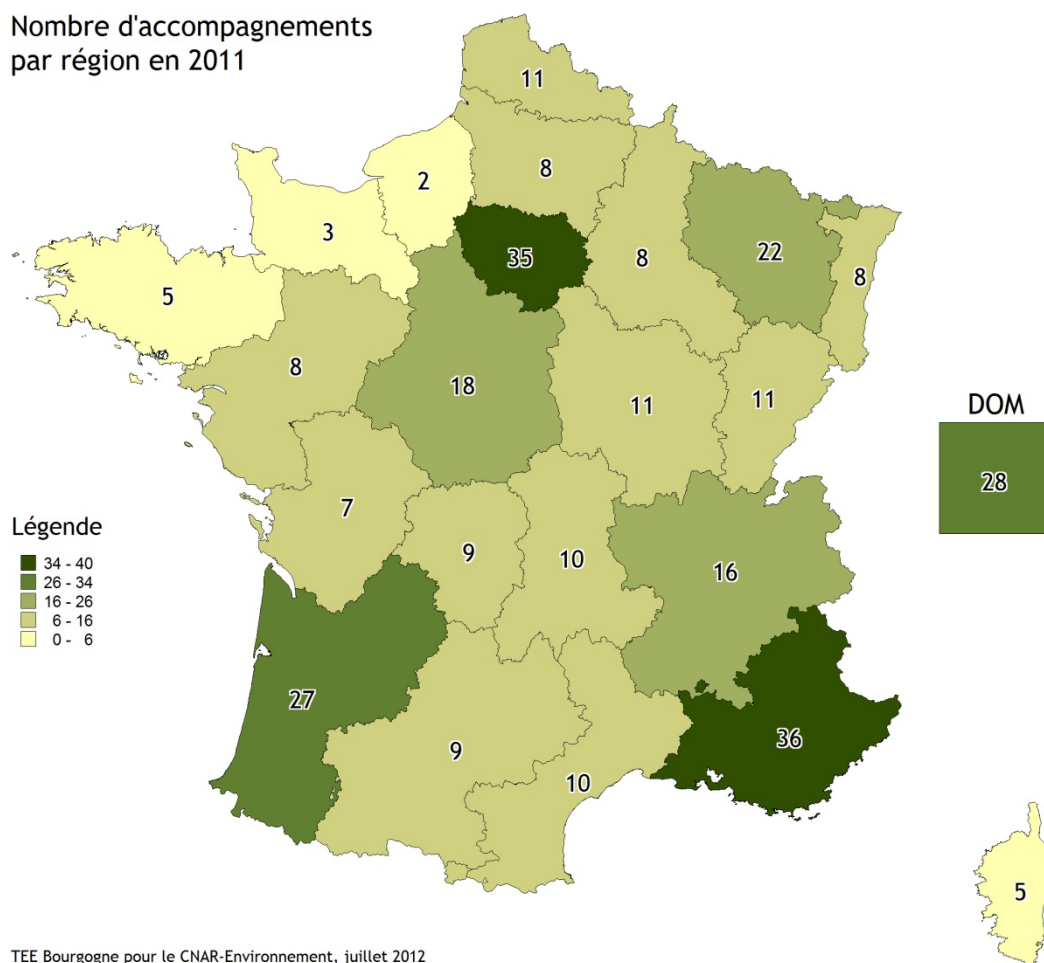
En 2011, le nombre d'accompagnements varie d'une région à l'autre, de 2 (Haute-Normandie) à 36 (Provence-Alpes-Côte d'Azur), avec une moyenne de 13 accompagnements de structures de l'environnement par région.

Les quatre régions ayant réalisé le plus d'accompagnements de structures de l'environnement restent Aquitaine, Ile-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que les DOM.

Le nombre d'accompagnements de structures de l'environnement a augmenté entre 2010 et 2011 dans les régions Franche-Comté et Centre et fortement diminué (de plus de 50 %) en Haute-Normandie, Basse-Normandie, Bretagne, Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées et Bourgogne.



Nombre d'accompagnements par région en 2011



Légende

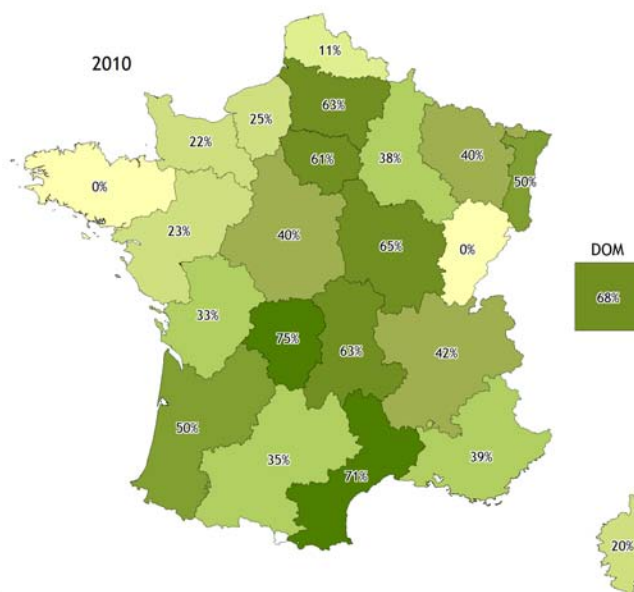
- 34 - 40
- 26 - 34
- 16 - 26
- 6 - 16
- 0 - 6

La part d'accompagnements collectifs dans les accompagnements de structures de l'environnement réalisés en 2011 est très variable d'une région à l'autre, entre aucun pour les régions Bretagne et Haute-Normandie et 89 % en Limousin.

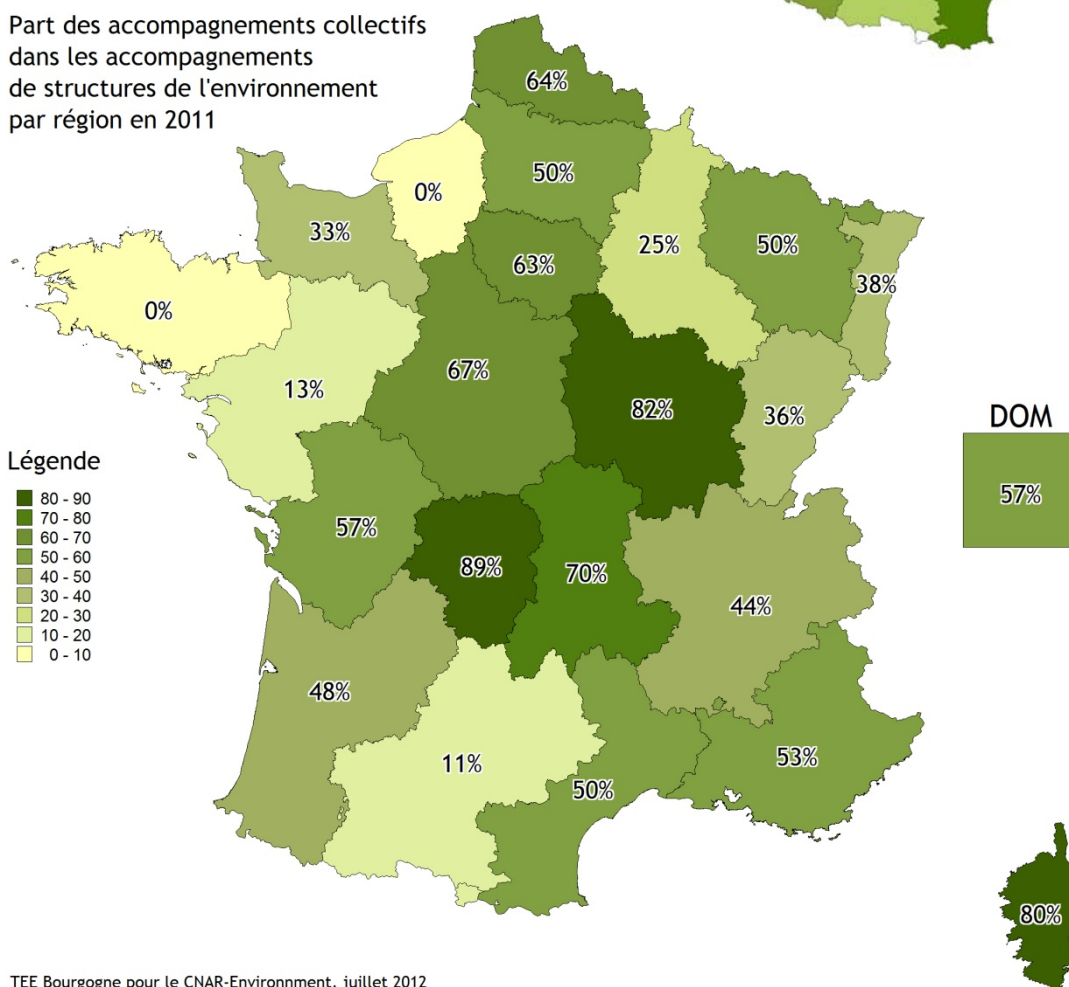
Comme en 2009 et 2010, la région Limousin reste la région ayant le plus fort taux d'accompagnements collectifs (89 %).

Les régions Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Centre, Corse, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, Loraine, Nord-Pas de Calais, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que les DOM réalisent plus de 50 % d'accompagnements collectifs.

En Midi-Pyrénées et Haute-Normandie, la part des accompagnements collectifs de structures de l'environnement a fortement diminuée entre 2010 et 2011. A contrario, les régions Nord-Pas de Calais, Corse, Franche-Comté et, dans une moindre mesure, Poitou-Charentes et Centre, enregistrent une augmentation importante de cette part (cette part a été multipliée par près de 6 en Nord-Pas de Calais et 4 en Corse).



Part des accompagnements collectifs dans les accompagnements de structures de l'environnement par région en 2011



TEE Bourgogne pour le CNAR-Environnement, juillet 2012

A retenir

Depuis 2002 et les premiers accompagnements DLA, les structures de l'environnement ont été de plus en plus nombreuses à être accompagnées, de 23 en 2003 à 372 en 2006, avec une stabilisation autour de 300 structures de l'environnement accompagnées chaque année depuis 2005.

Les accompagnements réalisés et structures accompagnées en 2011 sont en légère baisse par rapport à 2010. Cependant, **les structures de l'environnement représentent toujours environ 6 % des structures accompagnées par les DLA (6,2 % en 2011)**, part globalement stable depuis 2004.

90 % des structures de l'environnement accompagnées sont des associations, un chiffre un peu inférieur à la moyenne et qui peut s'expliquer par la place particulière dans le secteur de l'environnement des structures de l'insertion, dont nombre ne sont pas sous forme associative. **Plus de 60 % des structures accompagnées ont l'environnement comme secteur d'activité principal**. 40 % des structures accompagnées ont donc l'environnement en secteur d'activité secondaire, ce qui peut s'expliquer par le fait que l'environnement est une notion transversale, qui s'applique à de nombreux champs d'activité comme agriculture, transports « doux », éco-construction,... basés également sur des motivations environnementales.

52 % des accompagnements réalisés auprès de structures de l'environnement sont collectifs soit une part beaucoup plus importante que la moyenne (les accompagnements collectifs représentent 21 % des accompagnements tous secteurs). Cela a déjà été constaté antérieurement¹¹ et mériterait d'être approfondi : cette situation est-elle le reflet d'une réponse considérée comme pertinente par les DLA vis-à-vis des structures d'environnement ? Les structures d'environnement disposent-elles de peu d'accompagnements individuels et seraient-elles donc plus nombreuses à s'inscrire dans les accompagnements collectifs ? Leurs préoccupations trouvent-elles plus souvent des réponses dans les accompagnements collectifs proposés ?

En terme de thématique, **les accompagnements de structures de l'environnement portent principalement (42 %) sur l'appui au projet et la stratégie de consolidation**. Cette thématique est en augmentation depuis 2009 et fait l'objet de plus de la moitié des accompagnements individuels. **Près d'un quart des accompagnements de structures de l'environnement concernent les aspects économiques et financiers (22 %)**, soit plus que pour l'ensemble des secteurs (17 %), laissant supposer une préoccupation particulière des structures de l'environnement sur cette question.

Enfin, **la répartition géographique des structures de l'environnement accompagnées et des accompagnements réalisés n'est pas homogène**. S'il semble complexe de dégager des tendances claires dans cette répartition, du fait d'évolutions annuelles, il est notable que, pour le secteur de l'environnement, les régions Aquitaine, Ile de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que les DOM sont parmi les régions enregistrant le plus grand nombre de structures accompagnées et d'accompagnements, et ce depuis plusieurs années.

¹¹ CNARE, *Les accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement de 2002 à 2008*, novembre 2009

Pour approfondir cette analyse et retrouver les données des accompagnements DLA dans le secteur de l'environnement de 2002 à 2010, consultez les précédentes publications du CNAR Environnement sur <http://www.cnarenvironnement.org/rubrique30>

Le CNAR Environnement est animé par un collectif national d'organismes agissant dans le secteur de l'environnement :

- le Comité de Liaison Energies Renouvelables, www.cler.org
- France Nature Environnement, www.fne.asso.fr
- le Réseau Ecole et Nature, www.ecole-et-nature.org
- l'Association Nationale du Réseau Territoires Environnement Emplois, www.reseau-tee.net
- l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, structure porteuse du CNARE au nom du collectif coordinateur, www.cpie.fr

Ses missions ?

Mobiliser les acteurs de l'environnement, appuyer les actions des DLA et C2RA sur ce secteur (outils méthodologiques, observation, analyse, évaluation) et impulser des partenariats nationaux.

Quelques exemples d'actions et de productions :

Mobilisation des acteurs de l'environnement dans plusieurs régions, création d'un dispositif d'évaluation et de valorisation de l'utilité sociale des structures environnementales, réalisation d'un guide repères avec l'Avisé sur l'éducation à l'environnement, d'une étude argumentaire sur les partenariats entre associations et pouvoirs publics, de monographies sur la coopération entre territoires de projets et DLA, d'une étude sur l'emploi dans les associations environnementales, d'une étude et d'une expérimentation sur le partenariat entre associations d'environnement et entreprises, des fiches pratiques sur la gestion, l'emploi et l'activité en environnement, réalisation d'un programme de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences pour les associations de l'environnement...

Toutes les productions réalisées dans le cadre du CNAR Environnement sont disponibles sur www.cnarenvironnement.org

Édition : CNAR Environnement, 2012.

Coordination : Union nationale des CPIE - Ludovic Serin ; Association Nationale du Réseau Territoires Environnement Emplois - Pauline Constant

Rédaction : Pauline Constant

Etude, analyse des données et cartographie : Pauline Constant

Projet du CNAR Environnement - www.cnarenvironnement.org - cnar-environnement@uncpie.org.

----- Avec le soutien de -----



Le Cnar est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen.